

Définitions audition interne

PRESCRIPTIONS SUR LA FORMATION

Les compétences opérationnelles décrites dans l'ordonnance sur la formation et le plan de formation doivent être acquises à la FIN de l'apprentissage. Celles-ci sont développées et approfondies tout au long de la formation. Toutes les compétences opérationnelles sont décrites dans le plan de formation avec des critères de performance attribués aux lieux de formation (entreprise, cours interentreprises et école professionnelle).

FUTUREMEM

Les deux organes responsables des professions MEM, Swissmechanic et Swissmem, continuent de développer les 8 professions techniques dans le cadre de la révision des professions FUTUREMEM en mettant l'accent sur l'orientation vers les compétences opérationnelles dans les trois lieux de formation (entreprise, cours interentreprises et école professionnelle).

DOMAINES DE COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Les domaines de compétences opérationnelles (DCO) regroupent jusqu'à 10 compétences opérationnelles. Dans le projet FUTUREMEM, la plupart du temps, elles ont été modélisées dans un processus: Développer, fabriquer, assembler et mettre en service des produits. Le quatrième DCO est l'endossement de la responsabilité opérationnelle.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Les compétences opérationnelles (CO) décrivent les compétences finales d'une formation professionnelle initiale. Dans la formation professionnelle suisse, une personne dispose des compétences opérationnelles requises si elle est capable d'exécuter des tâches et des activités professionnelles de manière ciblée, adéquate, autonome et flexible.

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES OBLIGATOIRES ET À OPTION OBLIGATOIRE

La vue d'ensemble des compétences opérationnelles définit pour tous les métiers des compétences opérationnelles obligatoires (en jaune) que tous les apprenants doivent développer et des compétences opérationnelles à option obligatoire (en vert) dont une ou deux doivent être développées.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Au niveau le plus bas, les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance (CP). Ils répondent aux exigences suivantes. Ils

- sont décrits sous la forme d'activités concrètes et orientées vers les compétences opérationnelles;
- peuvent être observés;
- peuvent être mesurés et évalués;
- sont attribués à un ou plusieurs lieux de formation.

Dans FUTUREMEM, jusqu'à 60 critères de performance sont attribués à la compétence opérationnelle «Usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines-outils».

NIVEAU DE PERFORMANCE

Les critères de performance sont répartis en six niveaux de performance (NP):

- **NP 1** Utiliser des technologies, instruments, procédures, applications, etc.
- **NP 2** Adapter l'utilisation de technologies, instruments, etc. basée sur des écarts (analyse état réel, demandé; adaptation)
- **NP 3** Exécuter des mandats de manière autonome
- **NP 4** Planifier, calculer

- **NP 5** Projeter, concevoir, développer ou optimiser des solutions pour des problèmes tirés de la pratique
- **NP 6** Concevoir et inventer des innovations et des solutions créatives

Des descriptions détaillées sont présentées dans le plan de formation

Exemple: Dans les formations professionnelles initiales de polymécanicienne CFC / polymécanicien CFC et de mécanicienne de production CFC / mécanicien de production CFC, on trouve le critère de performance «Ils usinent des produits complexes avec le procédé d'usinage optimal».

Chez les mécaniciennes et mécaniciens de production, ce critère est classé au niveau de performance 3 «Exécuter des mandats de manière autonome», alors que chez les polymécaniciennes et polymécaniciens, il est classé au niveau supérieur 4 «Planifier, calculer». A la fin de leur formation, les polymécaniciennes et les polymécaniciens fabriquent de manière autonome des produits d'une grande complexité en faisant face à l'inconnu et en planifiant ou calculant des solutions.